

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 004 244 25 00026

Déposé le : 04/08/2025

Demandeur : Monsieur BOYER HUBERT

Sur un terrain sis à : COURCOUSSON à Volonne (04290)

Références cadastrales : 244 B 1167, 244 B 1203 (1036 m²)

Monsieur BOYER HUBERT
9 impasse de courcousson

04290 VOLONNE

OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le présent certificat confirme que Monsieur BOYER HUBERT est (sont) titulaire(s) d'une déclaration préalable sous le numéro DP 004 244 25 00026 depuis le 03/11/2025 pour le projet de création d'un abri voiture, d'une terrasse et d'un balcon.

Si votre autorisation comporte des travaux, vous pouvez les commencer dès cette date.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A Volonne, le 14/11/2025

Le Maire,

Sandrine COSSERAT



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

La juridiction compétente peut-être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.